



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

École de guerre concours

Question écrite n° 2645

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge Mme la ministre des armées sur l'École de guerre. Selon son site internet, l'École de guerre prépare les meilleurs officiers supérieurs des armées françaises, amies et alliées à devenir les chefs militaires de demain. Son processus de recrutement des 150 à 200 officiers supérieurs est en conséquence présenté comme sélectif. Aussi, pour le dernier concours et les deux précédents, il lui demande d'indiquer par armée (terre, air, mer) le nombre de candidats présentés et admis ainsi que, pour les candidats admis par armée d'appartenance, le cadre du poste occupé au moment de leur candidature (armée d'appartenance, service interarmées, autres).

Texte de la réponse

L'école de guerre (EdG) a pour mission de préparer des officiers à assumer des responsabilités d'état-major, de commandement et de direction au sein de leur armée d'appartenance, dans les organismes et états-majors interarmées ou interalliés et à tout autre poste où s'élabore et s'exécute la politique de défense et de sécurité. La répartition par armée des officiers ayant présenté le concours d'entrée à l'EdG et des candidats admis, au titre des trois dernières années, figure dans le tableau suivant :

Armées	Armée de terre			Armée de l'air			Marine nationale		
Années	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Nombre de candidats	261	260	253	120	170	209	182	176	168
Nombre d'admis	80	80	80	24	39	41	35	34	37

Au moment de leur candidature, ces officiers étaient très majoritairement en poste au sein de leur armée d'appartenance. Seuls 10 à 20 % d'entre eux servaient dans un cadre interarmées (cabinet ministériel, état-major des armées, direction du renseignement militaire, direction du renseignement et de la sécurité de la défense, direction générale de la sécurité extérieure, direction générale de l'armement, institut des hautes études de défense nationale, école polytechnique...).

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2645

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 novembre 2017](#), page 5370

Réponse publiée au JO le : [30 janvier 2018](#), page 788